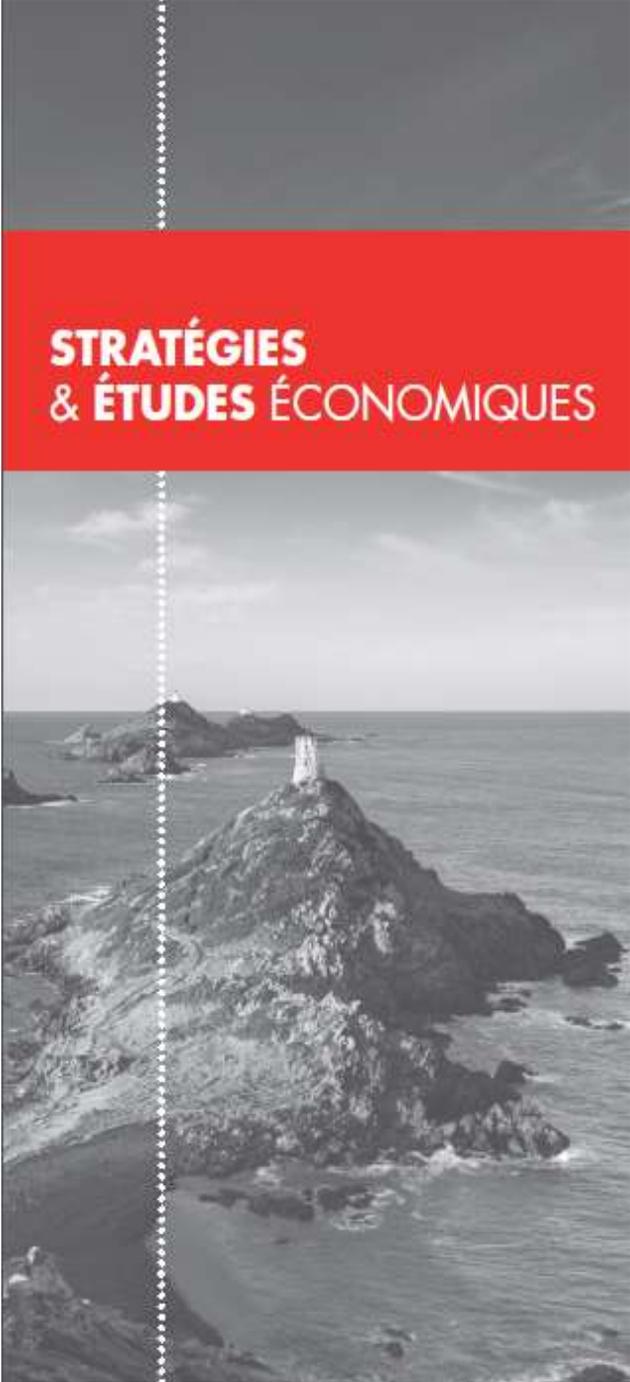


LA LETTRE ÉCO



**STRATÉGIES
& ÉTUDES ÉCONOMIQUES**

LE COIN DES ÉPARGNANTS

- Le tableau financier de la semaine
- La rentrée morose des marchés
- L'emprunt immobilier se porte bien
- Les prix immobiliers toujours plus hauts
- Les livrets bancaires de plus en plus mal rémunérés
- Pays émergents, bon ou mauvais risque ?

C'EST DÉJÀ HIER

- Automobile, un mois d'août en trompe l'œil
- 770 000 bébés en 2017

LE COIN DE LA CONJONCTURE

- À la recherche des origines de l'anormalité française
- L'Afrique, le compte n'y est pas encore

LE COIN DES TENDANCES

- Viande, « je t'aime moi non plus »
- La Chine à la conquête du monde ?

LE COIN DES GRAPHIQUES

- Près de 2 % du PIB consacrés au transport au sein de l'Union européenne

LE COIN DE L'AGENDA ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

LE COIN DES STATISTIQUES



LE COIN DES ÉPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats 7 sept. 2018	Évolution sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2017
CAC 40	5 252,22	-2,86 %	5 312,56
Dow Jones	25 916,54	-0,19 %	24 754,06
Nasdaq	7 902,54	-2,55 %	6 959,96
Dax Allemand	11 959,63	-3,27 %	12 917,64
Footsie	7 277,70	-2,08 %	7 687,77
Euro Stoxx 50	3 392,90	-1,01 %	3 503,96
Nikkei 225	22 307,06	-2,44 %	22 764,94
Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)	0,719 %	+0,028 pt	0,778 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)	0,391 %	+0,060 pt	0,426 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)	2,942 %	+0,098 pt	2,416 %
Cours de l'euro / dollar (18 heures)	1,1572	-0,29%	1,1848
Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)	1 197,638	-0,27 %	1 304,747
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)	76,390	-1,66 %	66,840

La rentrée morose des marchés

Toutes les grandes places financières ont perdu du terrain au cours de cette première semaine de septembre. La hausse des salaires aux Etats-Unis, les révélations sur Donald Trump et l'amplification des menaces de guerre commerciale avec la Chine ont refroidi les ardeurs des investisseurs.



Au mois d'août, l'économie américaine a créé 201 000 emplois non agricoles, soit plus qu'attendu. Le taux de chômage est resté stable à 3,9%, conformément aux attentes. Mais les révisions de juin-juillet ont abouti à une réduction du nombre des créations d'emploi de 50 000. Par ailleurs, le taux de participation au marché du travail a diminué de 0,2 point à 62,7 %. Le salaire horaire moyen a progressé de 2,9 % sur un an, son augmentation la plus forte depuis 2009. Ces résultats ouvrent la voie à deux hausses des taux supplémentaires cette année par la banque centrale américaine. Cette anticipation a conduit à une appréciation du dollar et à une légère remontée des taux d'intérêt sur les obligations d'Etat américaines.

Au niveau des relations commerciales avec la Chine, Donald Trump a menacé de taxer toutes les importations chinoises. Les entreprises américaines, en particulier celles de la haute technologie, essaient de faire pression pour dissuader cette escalade.

En ce qui concerne les résultats économiques européens publiés vendredi 7 septembre ayant pu influencer le cours des marchés, la production industrielle de la France a augmenté de 0,7 % en juillet quand celle de l'Allemagne a diminué de 1,1% sur le même mois, là où une légère hausse était espérée en moyenne par les économistes. L'Allemagne serait touchée par la langueur économique qui a envahi l'ensemble de la zone euro depuis quelques mois.

L'emprunt immobilier se porte bien

Si le marché de la construction neuve patine, en revanche, les ménages continuent d'emprunter pour acquérir des biens immobiliers. Au mois de juillet, selon la Banque de France, les crédits aux particuliers ont augmenté de 6,1 %, après + 5,8 % en juin. Cette accélération est portée par celle des crédits à l'habitat (+ 5,8 %, après + 5,6 %). La croissance des prêts à la consommation est quasi stable (+ 6,9 %, après + 7,0 %).

Le taux d'intérêt moyen des nouveaux crédits à l'habitat (à long terme et à taux fixe) baisse toujours pour s'établir en moyenne à 1,53 % en juillet, après 1,55 % en juin et 1,57 % en mai.

Encours et taux de croissance annuel (données non cvs) (Encours en milliards d'euros, taux de croissance en %)

	Encours brut juil.- 2018	Taux de croissance annuel brut		
		mai-2018	juin-2018	juil.- 2018
Total	1 196	5,9	5,8	6,1
Habitat	985	5,7	5,6	5,8
Consommation	175	6,9	7,0	6,9
Autres	36	6,0	7,5	8,7

Source : Banque de France.

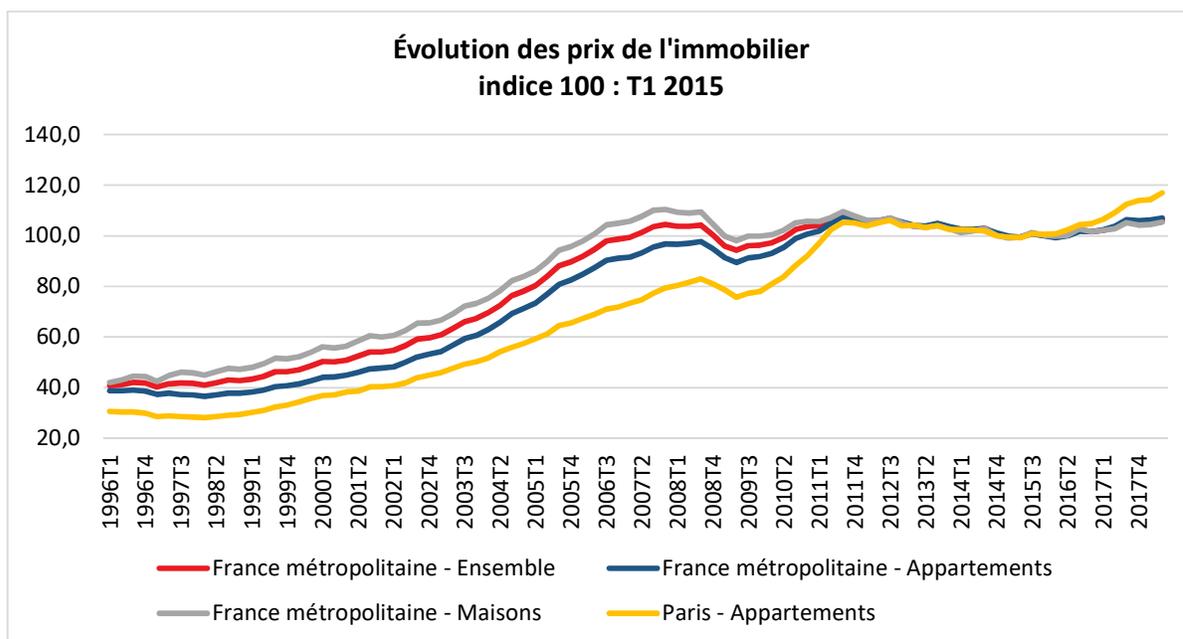


Les prix immobiliers toujours plus hauts

Si la construction neuve marque le pas, il n'en est pas de même pour les prix de l'immobilier pour l'ancien. En effet, au cours du 2^e trimestre, les prix des logements anciens en France (hors Mayotte) augmentent à nouveau, mais de façon moins soutenue qu'au trimestre précédent : +0,5 % par rapport au premier trimestre 2018 (données provisoires corrigées des variations saisonnières), après +1,1 %. Sur un an, la hausse des prix atteint 1,8 % contre +2,9 % au trimestre précédent. Comme observé depuis fin 2016, les appartements sont en grande partie responsables de la hausse avec un gain de 3,3 % en un an, contre 2,5 % pour les maisons.

Le marché est toujours porté par l'Île-de-France. Les prix des logements anciens ont progressé dans cette région de +1,1 % par rapport au trimestre précédent, après +0,7 %. Sur un an, les prix continuent d'augmenter mais à un rythme un peu moins soutenu : +4,1 %, après +4,2 % et +4,7 %. La hausse des prix des appartements se poursuit avec un léger ralentissement : +4,8 % sur un an (+7,1 % pour les appartements parisiens), après +5,1 %. De moins forte ampleur, la hausse des prix des maisons franciliennes est stable à +2,5 % sur un an.

En province, le marché est plus calme. L'augmentation y a été de 0,2 % pour les logements anciens par rapport au trimestre précédent, après +1,2 %. Sur un an, la progression est de 2,3 % entre le deuxième trimestre 2017 et le deuxième trimestre 2018, après +2,4 % et 2,6 %. Pour la première fois depuis début 2017, la hausse annuelle est plus importante pour les maisons (+2,5 %) que pour les appartements (+2,0 %).



Sources : Insee, Notaires Paris-Île-de-France - Base Bien, Notaires de France - Perval

Le marché reste très dynamique au cours des douze derniers mois avec 953 000 transactions. Ce résultat est proche de celui enregistré au trimestre précédent (956 000 en mars). Il est, en revanche, nettement plus élevé que celui observé un an plus tôt (915 000). Rapportée au stock de logements disponibles, qui augmente d'environ 1 % par an, la proportion de ventes est équivalente à celle du début des années 2000.



Les livrets bancaires de plus en plus mal rémunérés

Au mois de juillet, le taux de rémunération moyen des livrets bancaires était de 0,26 %, en baisse de 0,01 point par rapport à juin. Le rendement réel de ce type de placement est négatif d'au moins 1,5 point. Après impôt, le rendement réel net est donc de -1,6 point. Le rendement brut moyen des Plans d'Épargne Logement reste constant à 2,69 %. Toujours en juillet, le taux moyen de rémunération des dépôts bancaires est quasi inchangé sur un mois, en baisse de 6 points de base sur un an (0,64 % en juillet, après 0,65 % en juin et 0,70 % en juillet 2017).

Pays émergents, bon ou mauvais risque ?

Selon le principe qu'il faut toujours investir au moment où les cours sont au plus bas, les regards commencent à se porter sur les pays émergents. En effet, les marchés actions ont fortement baissé depuis le début de l'année en raison de la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, des menaces de guerre commerciale et des incertitudes qui pèsent sur la croissance chinoise. L'indice MSCI Emerging Markets a enregistré un recul de 20 % depuis son pic du 26 janvier dernier.

La hausse du dollar fragilise les pays les plus fragiles qui connaissent bien souvent un déficit des comptes courants et dont l'économie dépend de flux de capitaux étrangers. Cette situation favorise une résurgence de l'inflation surtout dans un contexte de hausse du cours du pétrole. La Turquie, l'Argentine et le Brésil doivent faire face à la dépréciation de leur monnaie et à une baisse de leurs cours boursiers.

Pour certains investisseurs, le moment semble donc propice à un retour sur les marchés émergents. Les flux redeviennent positifs. Les actions ont notamment attiré 7 milliards de dollars, dont 5,8 milliards sur la Chine. Néanmoins, pour d'autres experts, du fait du programme de hausse des taux prévu par la FED, le contexte demeure peu porteur pour les émergents incitant à la prudence.

C'EST DÉJÀ HIER

Automobile, un mois d'août en trompe l'œil

Depuis deux mois, le marché de l'automobile connaît une forte progression mais cette hausse est imputable, en grande partie, au changement de réglementation concernant les normes anti-pollution. Pour éviter d'avoir des stocks de voitures invendus ne répondant plus aux nouvelles normes, les constructeurs ont réalisé des opérations de promotion.

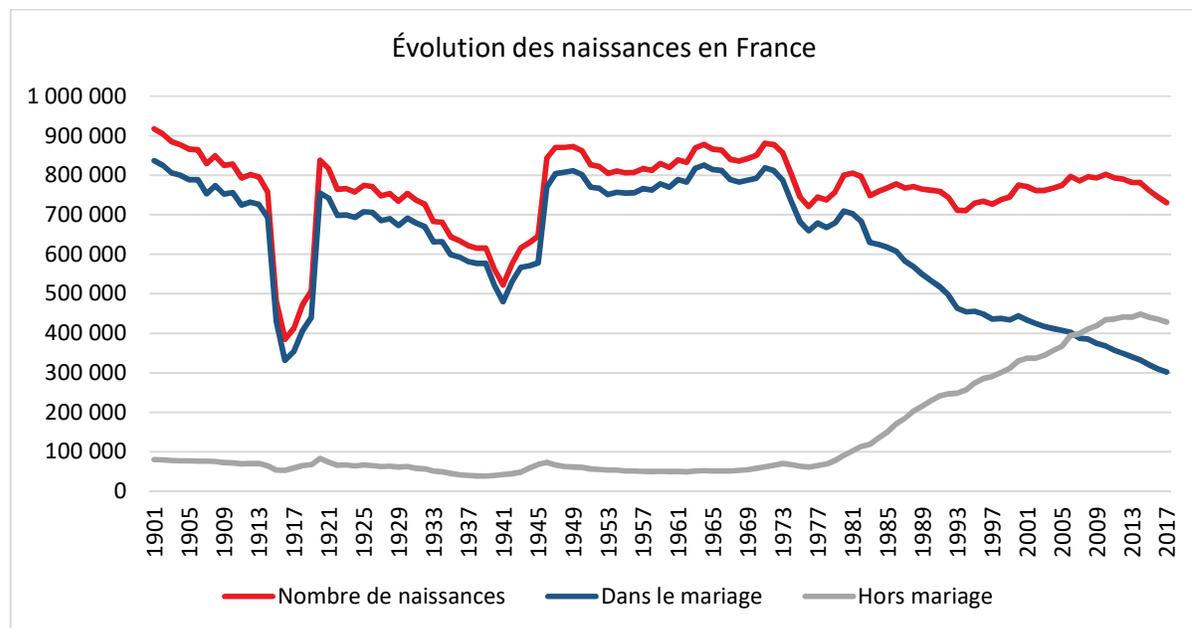
Après une hausse de près de 19 % en juillet, les immatriculations de véhicules particuliers neufs ont enregistré une hausse de 40,0 % au mois d'août. 150 391 immatriculations, ont été ainsi dénombrées. Sur huit mois, l'augmentation atteint 8,9 % (1 513 933 immatriculations). Les immatriculations du groupe PSA, qui regroupe désormais les marques Peugeot, Citroën, DS, Opel et Vauxhall, ont augmenté de 22,67 % par rapport à août 2017, tandis que celles du groupe Renault (marques Renault, Dacia et Alpine pour le marché français) ont enregistré une hausse de 52,40 %.



La deuxième partie de l'année sera certainement moins favorable aux constructeurs du fait justement de la généralisation des normes d'homologation plus strictes WLTP. Plusieurs constructeurs n'auraient eu ni le temps, ni les moyens de revoir l'ensemble de leur gamme afin de respecter les nouvelles normes. Malgré tout, le marché automobile français devrait connaître une quatrième année consécutive de croissance et retrouver son niveau d'avant-crise, à 2,2 millions d'unités environ. Au mois d'août, le diesel a représenté 40 % des ventes. Par ailleurs, 520 730 ventes de voitures d'occasion ont été constatées.

770 000 bébés en 2017

En 2017, selon l'INSEE, 770 000 bébés sont nés en France, soit 14 000 naissances de moins qu'en 2016 (- 1,8 %). Depuis 2014, le nombre de naissances baisse chaque année en lien avec la diminution du taux de fécondité. Il se rapproche du point bas des 25 dernières années en France métropolitaine (711 000 naissances en 1994). Le point haut a été atteint en 2010 avec 802 000 naissances.



Source INSEE

Une large majorité de naissances hors mariage

De 1901 à 1978, moins de 10 % des naissances avaient lieu hors mariage. Un changement de modèle intervient dans les années 70 avec la montée inexorable des naissances hors mariage. Le taux a dépassé 20 % en 1986, 40 % en 1997, 50 % en 2006 et atteint 60 % en 2017. La diffusion du Pacs (Pacte civil de solidarité) et des unions libres, ainsi que le recul de l'âge moyen au mariage ont contribué à cette évolution. Autrefois, les naissances hors mariage étaient souvent non désirées ; aujourd'hui, elles font l'objet souvent d'un accord des deux parents. Ainsi, en 2017, 84 % des enfants nés hors mariage étaient reconnus par leur père à la naissance contre 39 % seulement en 1975. Plusieurs lois votées depuis 1972 ont progressivement assuré l'égalité des droits

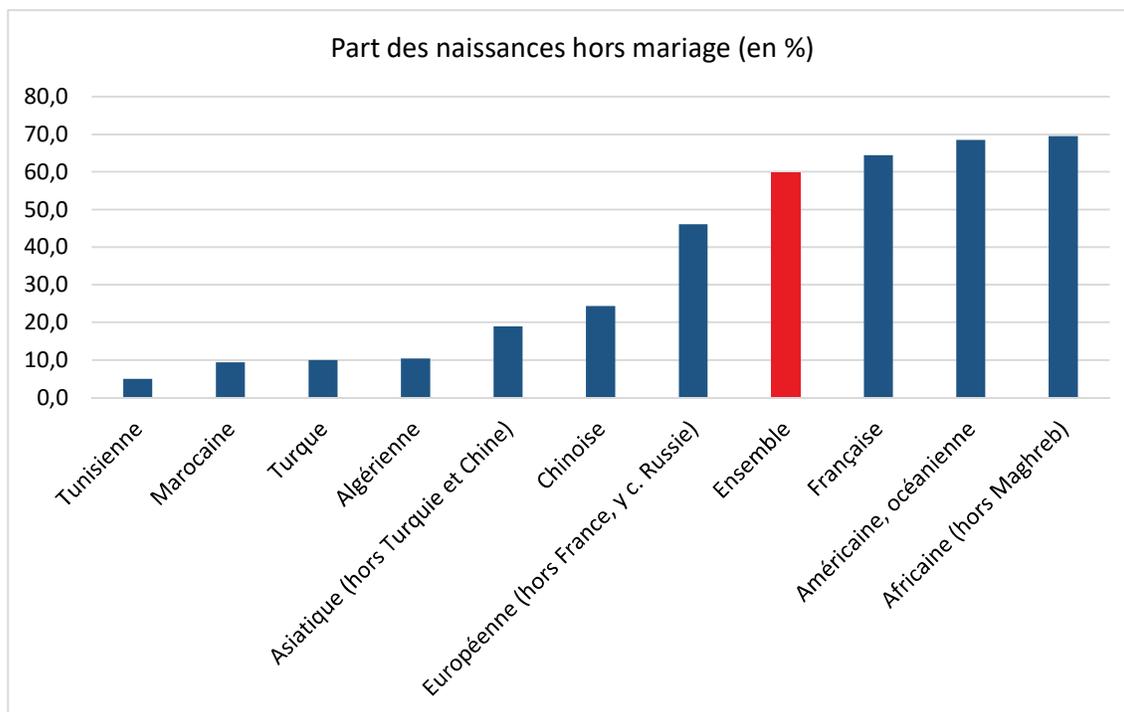


des enfants autrefois dits « légitimes » s'ils étaient nés dans le mariage et ceux dits « naturels », distinction abandonnée en 2009.

Les naissances hors mariage sont les plus fréquentes dans les départements et régions d'outre-mer (Drom). En 2017, neuf naissances sur dix étaient des naissances hors mariage en Guyane et à Mayotte. En Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion, ce taux est de 80 %. En France métropolitaine, les naissances hors mariage sont les plus fréquentes en Bretagne (69,0 %) et en Nouvelle-Aquitaine (67,8 %). A l'inverse, les naissances hors mariage sont plus rares, et non majoritaires, en Île-de-France (40,4 %). Bien que légèrement majoritaires, les naissances hors mariage sont moins fréquentes à l'Est que dans le reste du pays. C'est le cas en particulier dans les départements frontaliers de l'Allemagne et de la Suisse. Ce profil différencié par département s'explique en partie par les choix de types d'unions dans les territoires : le Pacs est plus représenté dans le Sud-Ouest et l'Ouest de la France métropolitaine et le mariage est plus fréquent en Seine-Saint-Denis et dans les Yvelines, ainsi que dans l'Est de la France.

Assez logiquement, en 2017, les naissances hors mariage représentent 79,8 % des naissances chez les mères de moins de 25 ans, et 89,3 % chez les pères de moins de 25 ans. Plus les parents sont âgés, moins les naissances hors mariages sont fréquentes. À partir de 40 ans, 52,8 % des mères ne sont pas mariées. C'est le cas pour 47,8 % des pères.

Les comportements diffèrent en fonction de l'origine des mères. Ainsi, les naissances hors mariage sont majoritaires pour les mères de nationalité française, africaine (hors Maghreb), américaine ou océanienne. En revanche, elles sont très largement minoritaires pour les femmes de nationalité chinoise, algérienne, marocaine, tunisienne ou turque.

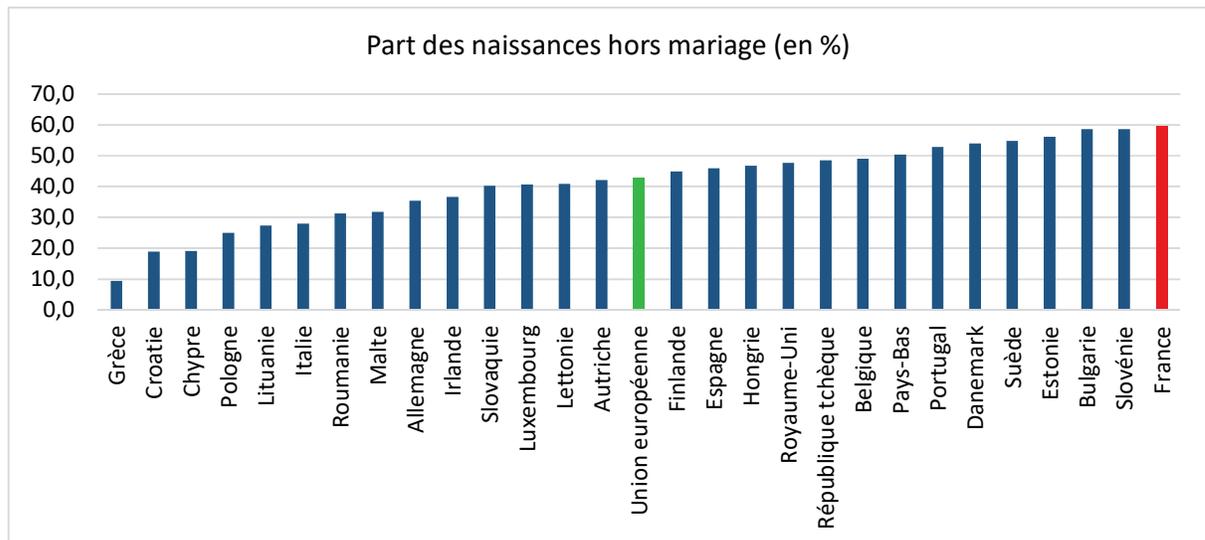


Source : INSEE



La France, le pays au plus fort taux de naissances hors mariage

En moyenne en 2016, dans l'ensemble de l'Union européenne, 42,6 % des naissances ont lieu hors mariage. Au sein de l'UE, la France détient le record des naissances hors mariage. Elles sont majoritaires dans huit pays sur les vingt-huit de l'Union : France, Slovénie, Bulgarie, Estonie, Suède, Danemark, Portugal et Pays-Bas. En revanche, en Grèce, avoir un bébé sans être marié est rare : moins d'un cas sur dix. En Pologne, trois bébés sur quatre ont des parents mariés.



Source : INSEE

LE COIN DE LA CONJONCTURE

A la recherche des origines de l'anormalité française

Depuis quatre ans, la croissance de la France est inférieure à la moyenne de la zone euro. Ce résultat est d'autant plus inquiétant que sa natalité dynamique devrait conduire naturellement à avoir une croissance plus forte. Ce résultat est également étonnant au regard de la politique budgétaire plus expansionniste en France qu'ailleurs. Depuis 2008, le déficit public français est constamment supérieur à la moyenne de la zone euro. En 2017, l'écart était de plus de 1,5 point de PIB.

La demande devrait être également soutenue par l'augmentation des salaires, augmentation qui ne s'est pas tarie même après les crises de 2008 et de 2012. Par rapport à nos partenaires, les salaires augmentent 0,5 point de plus. Les salaires ont diminué dans les pays ayant rencontré des problèmes de déficits commerciaux et de déficits publics tels que l'Espagne, le Portugal ou la Grèce mais pas en France.

Les entreprises et les ménages français ont, également de manière plus importante que leurs voisins, eu recours au crédit depuis la mise en place de la politique monétaire accommodante de la Banque centrale Européenne. La croissance du crédit aux ménages est de 4 points supérieure en France par rapport à celle constatée en moyenne au sein de la zone euro.



Cette incapacité française à renouer avec une croissance forte et durable semble reposer sur des problèmes liés à des facteurs d'offre (freins à la hausse de la production : coûts de production et niveau de gamme, compétences de la population active et difficultés d'embauche, fiscalité créant des distorsions).

La demande intérieure française est en partie freinée par le maintien d'un fort taux d'épargne. Celui-ci se maintient autour de 14 % du revenu disponible brut pour les ménages depuis une vingtaine d'années quand il est inférieur à 12 % chez nos partenaires. Les deux tiers de l'effort d'épargne en France sont contraints du fait du poids du remboursement du capital des emprunts immobiliers qui s'élèvent à plus de 800 milliards d'euros. Du fait de l'augmentation de l'endettement provoqué par l'achat de biens immobiliers, cet effort d'épargne ne peut que se maintenir. Il est notamment la conséquence de la cherté de l'immobilier en France.

L'investissement progresse plus faiblement en France que dans la zone euro. Cette situation pèse sur la demande mais surtout sur l'offre, avec une modernisation insuffisante du capital. La reprise de l'investissement depuis 2014 est moins forte que dans le reste de la zone euro. L'écart est important en matière de haute technologie et dans le secteur des techniques de l'information et de la communication (TIC). En moyenne, l'investissement dans les TIC s'élève à 1,2 % du PIB, en 2016, au sein de la zone euro et à 0,6 % en France. Comparé à l'emploi manufacturier, le stock de robots est 30 % plus faible en France que chez nos partenaires de la zone euro.

Le coût salarial y est plus élevé à l'exception de celui enregistré dans quelques pays d'Europe du Nord. Ce facteur est souvent mis en avant de manière brute sans prendre en compte la question du positionnement « produit ». Les politiques publiques en étant centrées sur la question du travail non qualifié n'ont pas suffisamment pris en compte la perte de compétitivité de l'ensemble de l'économie.

Le niveau des prélèvements obligatoires est fréquemment cité comme facteur expliquant la résistance de la France à la croissance. Le poids des cotisations sociales atteint ainsi plus de 11 % du PIB quand elles s'élèvent, en moyenne, à 7 % au sein de la zone euro hors France. Mais le poids des prélèvements n'explique pas tout au regard des résultats enregistrés par les pays d'Europe du Nord qui se caractérisent par des niveaux de prélèvements proches de celui de la France.

La France souffre surtout d'un outil économique anémié avec comme conséquence un très faible taux d'emploi, 65 % contre 70 % aux États-Unis, 75 % en Allemagne ou 76 % au Japon.

Les problèmes d'offre peuvent s'expliquer par la faiblesse des compétences de la population active. Selon l'enquête PIAAC de l'OCDE, la France se situe au 21^{ème} rang loin derrière le Japon et les États d'Europe du Nord. Ce niveau insuffisant de compétences expliquerait les problèmes qu'éprouvent les entreprises à embaucher malgré un taux de chômage élevé.

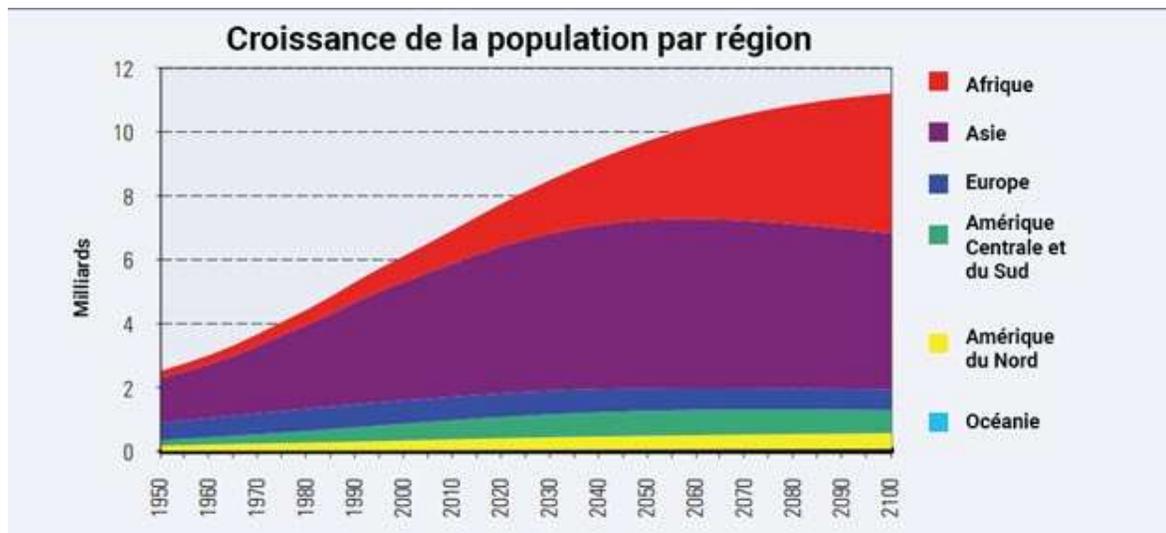
Le maintien d'un déficit commercial élevé, et cela depuis 15 ans, synthétise la situation économique française marquée par une dégradation de sa compétitivité et un mauvais positionnement de son offre productive. La nécessité de monter en gamme en



augmentant le niveau de compétence des actifs constitue une priorité mais exige du temps et de la persévérance.

L'Afrique, le compte n'y est pas encore

Dans son rapport « Dynamiques du développement en Afrique en 2018 », l'OCDE souligne que, depuis le début du siècle, l'Afrique est la deuxième région du monde à la croissance la plus rapide après l'Asie, avec un taux de croissance annuel moyen du produit intérieur brut (PIB) de 4,7 % entre 2000 et 2017. Cette croissance n'est malheureusement pas suffisante pour enclencher un cercle vertueux. L'augmentation de la population est telle qu'il faudrait au minimum 7 % de croissance afin de réduire réellement la pauvreté et limiter les migrations. L'Afrique est le dernier continent à être confronté au phénomène de transition démographique. La baisse de la fécondité ne compense pas les gains générés par la diminution de la mortalité notamment infantile. Par ailleurs, ce sont des cohortes de jeunes femmes très nombreuses nées dans les années 2000 qui arrivent à l'âge de la fécondité. De ce fait, d'ici 2050, la population africaine doublera pour atteindre 2,5 milliards d'habitants. Un quart de la population mondiale sera alors africain.



Source : Banque Mondiale

Avec la croissance, la proportion de pauvres a effectivement baissé mais leur nombre en valeur absolue a augmenté. Entre 1990 et 2013, le nombre d'individus vivant avec moins de 1,90 dollar par jour est passé de 280 à 395 millions de personnes. La moitié des pays africains (27) affichent toujours des taux de pauvreté supérieurs à 25 %. Contrairement à quelques idées reçues, ce sont les pays riches en ressources qui sont à l'origine de la plus grande part de cette augmentation, 65 % soit 68 millions de personnes. De ce fait, ces pays africains ne sont pas parvenus à faire refluer la pauvreté que de 5 points de pourcentage, de 41 à 36 %, malgré une croissance soutenue depuis 2000. Ailleurs dans le monde, les pays riches en ressources comme en Asie et en Amérique Latine et Caraïbes ont obtenu de meilleurs résultats en la matière.

La plupart des pays africains peinent à connaître des cycles longs de croissance. Les épisodes de croissance tendent à être plus courts en Afrique. Ainsi, comme dans le reste du monde, l'Afrique a été touchée par la Grande récession de 2008. Elle a connu un



deuxième passage à vide en 2010, largement lié au Printemps arabe et au développement du terrorisme. En 2016, la croissance du continent a temporairement été de nouveau orientée à la baisse par la contraction des cours des matières premières qui a déstabilisé de nombreuses grandes économies tributaires des ressources naturelles. Depuis 2017, un rebond est constaté. En 2018, la croissance du PIB devrait se redresser lentement, pour atteindre 2.8 %, en partie grâce à la hausse des cours du pétrole.

La volatilité de la croissance varie fortement d'un pays à l'autre, selon la structure des exportations et de la production. Entre 2000 et 2017, l'écart-type de la croissance annuelle est sensiblement plus élevé pour les pays africains riches en ressources (9.0 points) que pour les pays africains pauvres en ressources (3.2 points), les pays en développement d'Asie (4.1 points) et les pays en développement de l'ALC (2.6 points).

Certains pays arrivent à se dégager des cycles des matières premières grâce au développement des services et en jouant sur l'investissement. Ainsi l'Éthiopie, le Kenya et le Rwanda ont réussi à stimuler leur croissance par les investissements publics (surtout dans les grands projets d'infrastructure) et grâce à un secteur des services dynamique.

Pendant la première moitié du plan (2013-2017), le PIB en volume du continent a progressé au rythme annuel de 3.4 %. Pour les cinq prochaines années (2018-2022), les prévisions tablent sur un taux de 3.9 %. Avec un retard supérieur à 3 points de pourcentage par an, l'Afrique est loin de la cible de 7 % par an. L'Afrique de l'Est a bénéficié d'une croissance économique plus forte et plus résiliente que les autres régions, soit plus de 4 % par an depuis 1990, grâce à une économie plus diversifiée. L'Afrique australe connaît une croissance qui tend à s'étioler avec une forte montée des inégalités. Le Maghreb doit faire face à un défi démographique important avec en conséquence un fort sous-emploi chez les jeunes.

La croissance ne crée pas suffisamment d'emplois stables et convenablement rémunérés. En Afrique, 282 millions d'individus occupent des emplois précaires. Toute chose étant égale par ailleurs, 66 % des emplois resteront vulnérables en 2022.

Les emplois de qualité restent rares sur le continent. 34 % des travailleurs africains étaient soit salariés, soit employeurs en 2017. 66 % avaient un emploi vulnérable en tant que travailleurs à leur compte ou travailleurs familiaux. Le taux de chômage ne s'élevait qu'à 7,2 % de la population active en 2017 mais 30 % des travailleurs sont pauvres. Les jeunes sont victimes de sous-emploi et de pénurie d'emplois salariés. Près de 42 % des jeunes qui travaillent vivent avec moins de 1,90 dollar par jour (en parité de pouvoir d'achat). Dans les pays africains à faible revenu, seuls 17 % des jeunes qui travaillent (7 % du total des jeunes) sont employés à plein temps. En Afrique du Nord par exemple, 26,1 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans ne sont ni au travail, ni à l'école, ni en formation (NEET), soit le deuxième taux le plus élevé du monde (OIT, 2018). Dans cette région, les jeunes constituent plus de 34 % de la totalité des chômeurs alors qu'ils ne représentent que 15 % environ de la population active. En Afrique du Sud, la part des jeunes NEET reste élevée, à plus de 30 %.

Malgré tout, le continent a accompli des progrès indéniables dans la lutte contre la pauvreté extrême. La part de la population africaine vivant avec 1,90 dollar par jour ou moins a reculé, d'un taux moyen de 49 % dans les années 1990 à 36 % sur la période 2013/2017. Six pays – l'Algérie, l'Égypte, le Maroc, Maurice, les Seychelles et la Tunisie



- ont pratiquement éradiqué l'extrême pauvreté. Au Maroc par exemple, l'initiative nationale pour le développement humain (INDH) lancée en 2005 a aidé les groupes vulnérables à travers le soutien à des activités rémunératrices et des mesures de protection sociale comme la couverture santé. Fin 2015, environ 8,5 millions d'individus appartenant aux ménages pauvres ou les plus vulnérables du Royaume avaient accès à des services de santé gratuits (ou partiellement gratuits) dans les hôpitaux publics. Dans six autres pays – le Burkina Faso, la Guinée, le Libéria, le Niger, la Tanzanie et le Tchad – le rythme de la réduction de la pauvreté depuis 2000 est identique à celui observé en Chine entre 1996 et 2013. Grâce au plan d'allègement des dettes, les pays africains pauvres en ressources ont réussi à diminuer leur taux de pauvreté qui est passé de 57 à 37 %. Néanmoins cette amélioration est précaire. Le programme d'allègement des dettes arrive à son terme. Les pays concernés devront déployer de nouvelles approches pour financer les programmes de réduction de la pauvreté.

Les pays africains disposent de nombreux atouts, à savoir une population jeune et entreprenante, des territoires en pleine mutation avec des campagnes en croissance et une urbanisation rapide, ainsi que des ressources naturelles considérables. Pour autant 45 % de la population gagnent entre 1,90 et 5,50 dollars par jour. Le chômage des jeunes constitue un véritable risque pour la stabilité politique et sociale de nombreux États. Les migrations peuvent déstabiliser des régions entières. Par ailleurs, un développement mal structuré peut entraîner des désastres écologiques et sanitaires. La résurgence du choléra en Algérie démontre la précarité des progrès dans des pays connaissant une progression rapide de leur population.

LE COIN DES TENDANCES

Viande, « je t'aime moi non plus »

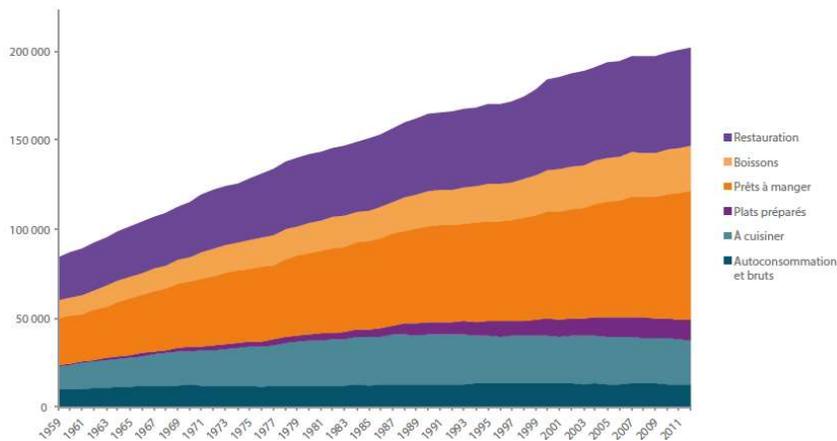
La consommation de viande est en recul. En 12 ans, elle aurait baissé de 12 %. En 1996, la crise des vaches folles a créé une rupture. Les achats de viande s'étaient repliés de plus de 25 % durant le printemps de cette année-là. Elle met fin à une longue progression de la consommation amorcée au moment de la première révolution industrielle. Ainsi, la production de viande en France destinée à la consommation est passée de 20 kilogrammes équivalent carcasse par an et par habitant en 1788 à 25 kilogrammes en 1850, puis 40 kg au début du 19^e siècle pour atteindre plus de 60 kg dans les années 60. Cette augmentation a été rendue possible par une réduction relative du prix de la viande, en particulier pour le porc et la volaille. Les prix de la viande de bœuf ont fluctué à la baisse et à la hausse durant cette période. Ainsi, entre 1950 et 1980, la viande de bœuf a connu une hausse de son prix de 20 % supérieur à l'indice des prix quand la viande de porc a baissé de 11 % et celle issue de la volaille de 46 %. Du fait de la progression du pouvoir d'achat des ménages de 1960 à 1980, la consommation de viande bovine a néanmoins progressé, en moyenne, de 1,6 % par an et par habitant.

L'augmentation de la consommation de viande suit dans tous les pays le développement économique. Plus chère à produire que les végétaux, la viande suppose l'existence d'une demande solvable. Les pays émergents vérifient cette loi. Les nouvelles classes moyennes privilégient la viande au détriment des aliments d'origine végétale. A contrario, dans les pays industrialisés, la consommation de viande est remise en cause tant pour des raisons de santé publique que pour des raisons écologiques. Avant même la



survenue de la crise de la vache folle, une stagnation de la consommation était constatée en France. La crise a certainement accéléré le changement d'habitudes alimentaires. Les Français ont réduit la viande rouge au profit de la volaille et, de manière accessoire, du poisson. La consommation de la viande est également remise en cause par les modifications des rythmes de vie. Le nombre de repas pris à l'extérieur du domicile s'est accru fortement ces trente dernières années. Les plats à emporter, les salades, etc. comportent moins de viande que les plats faits à domicile. Ce constat ne concerne pas les jeunes générations qui achètent des burgers en quantité importante.

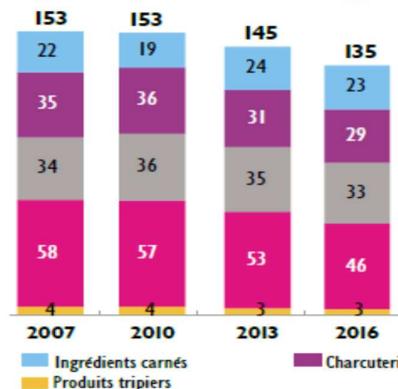
Dépenses alimentaires françaises (en millions d'euros 2005) selon le degré de services associés aux aliments [d'après données Insee 2014]



Près de la moitié de la population (47 %) considère que la consommation de viande est trop importante, 31 % pensent « qu'en produire est néfaste pour l'environnement », 25 % que manger de la viande « augmente le risque de certains cancers », et 23 % que c'est « un aliment qui apporte de mauvais nutriments » (trop gras, trop de protéines).

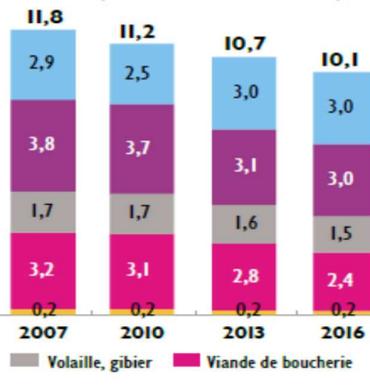
LA CONSOMMATION DE PRODUITS CARNÉS DIMINUE ANNÉE APRÈS ANNÉE

Quantités moyennes journalières de produits carnés consommés en g/jour



Lecture : en 2016, les adultes consomment 135 g de produits carnés par jour contre 153 g en 2007.

Fréquence de consommation sur une semaine (nombre d'actes/semaine)



Lecture : en 2016, les adultes consomment des produits carnés 10,1 fois par semaine en moyenne (11,8 en 2007) dont 2,4 fois pour la viande de boucherie (3,2 en 2007).

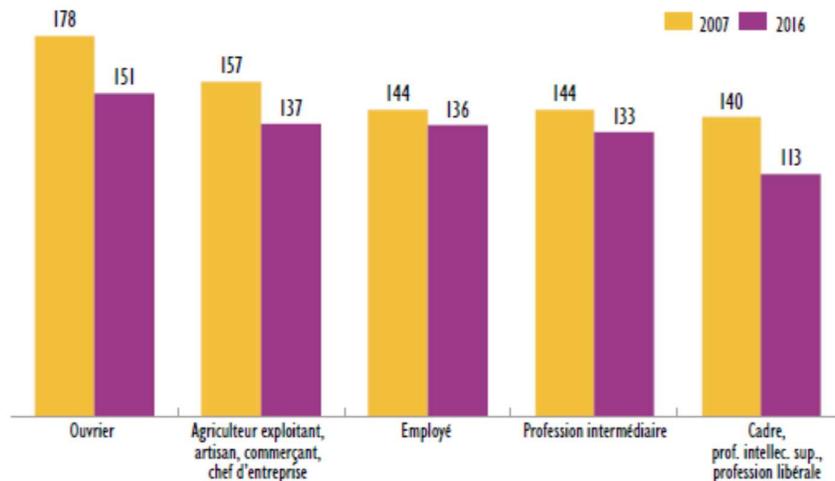
NB : la consommation de produits carnés s'évalue en ajoutant les consommations de viandes de boucherie (bœuf, veau, agneau, cheval) et produits tripiers, de charcuteries et de volailles et gibiers, sous quelques formes que ce soit (viandes fraîches ou surgelées, brutes ou hachées, transformées ou non dans un plat tout prêt sous forme d'ingrédient).



La consommation a reculé de 19 % au sein des catégories socioprofessionnelles supérieures (cadres et professions libérales). Les ouvriers ont également diminué leur consommation de 15 %. Ce recul peut s'expliquer par l'évolution des prix mais aussi par le fait qu'ils étaient les premiers consommateurs quand, dans les années 90, la baisse avait surtout concerné les cadres et professions libérales (-40 %).

EN DIX ANS, FORTE BAISSÉ DES PRODUITS CARNÉS CHEZ LES CADRES ET CHEZ LES OUVRIERS

Quantités moyennes journalières de produits carnés consommés par les adultes (18 ans et plus), selon la profession ou catégorie socioprofessionnelle du responsable du ménage (en gramme par jour)



Source : enquêtes CCAF 2007 et 2016.

Entre 2007 et 2016, la consommation journalière de produits carnés a davantage baissé chez les catégories sociales aisées et chez les ouvriers.

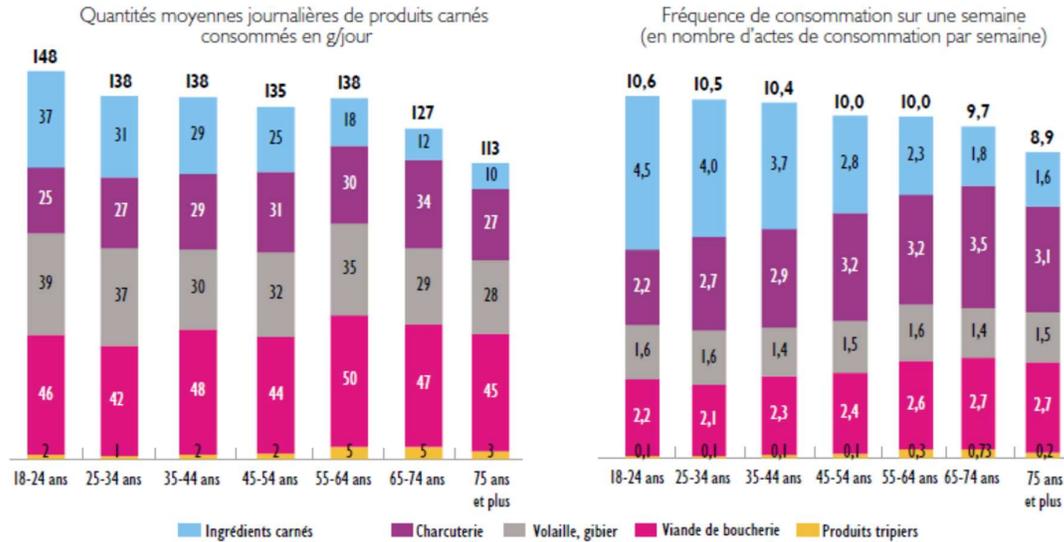
Les 55-64 ans restent les principaux consommateurs de viande (bœuf, veau, agneau, etc.). Les plus jeunes se trouvent davantage dans le cadran des aliments modernes et sucrés, alors que les plus âgés restent fidèles aux aliments traditionnels et se différencient moins sur l'axe salé-sucré. En 2018, 35 % des Français déclarent avoir limité leur consommation de viande (source : enquête CAF 2018). Cette proportion est de 43 % chez les cadres et professions libérales. Selon une étude de 2016, 1 % de la population déclarait ne pas avoir mangé de la viande au cours d'une semaine contre 0,3 % en 2007. Ce 1,0 % peut correspondre à des individus qui sont soit végétariens soit « flexitariens ».

En 2016, les 18-24 ans sont les plus grands consommateurs de produits carnés (ingrédients carnés, charcuterie, volaille, viande de boucherie, etc.), à la fois en quantité et en nombre de prises sur une semaine. Cette prévalence tient à la part significative de produits transformés dans leur alimentation du fait d'une consommation plus importante de sandwiches, sodas, pizzas que de fruits et légumes.

La viande est de moins en moins consommée en directe. Ainsi, la part des produits carnés contenus dans les sandwiches, hamburgers, plats préparés, etc., représentait 25 % des actes de consommation de produits carnés en 2007 ; elle est passée à 30 % en 2016.



EN 2016, GRÂCE AUX SANDWICHS ET PLATS PRÉPARÉS, LES 18-24 ANS SONT LES PLUS GRANDS CONSOMMATEURS DE PRODUITS CARNÉS



Base : 18 ans et plus.
Source : enquête CCAF 2016.

La Chine à la conquête du monde ?

Les dirigeants chinois s'enorgueillissent du fait que leur pays, à la différence des autres grandes puissances économiques, n'a jamais eu d'ambitions coloniales ou impériales ; Ils soulignent que la Chine se range parmi les victimes du XIX^e et du XX^e siècles. Cet argument est mis en avant dans le cadre de leurs relations avec les pays d'Afrique. Mais, avec son impressionnant développement économique, la Chine est accusée depuis quelques temps de vouloir imposer sa loi en Asie voire au-delà. Si certains soulignent que la culture chinoise qu'elle soit confucéenne, taoïste ou marxiste-léniniste n'incite pas à la création d'un nouvel ordre mondial, d'autres mettent en avant la montée en puissance d'un nationalisme chinois dont la nouvelle route de la soie serait le symbole.

Le Président chinois, Xi Jinping, a placé la construction de la nouvelle route de la soie « the Belt and Road Initiative (BRI) », l'initiative pour la ceinture et la route, parmi les priorités de son pays pour les prochaines années. Ce projet fait référence à la route de la soie qui est un faisceau de pistes reliant la Chine à l'Ouest de l'Europe, il y a plus de 2000 ans.

La nouvelle route reprend l'esprit mais en l'adaptant au XXI^e siècle avec un objectif économique et géostratégique. Elle vise à relier à la fois par terre, mer et air la Chine aux pays consommateurs de ses produits et aux pays qui fournissent matières premières, produits agricoles et énergie indispensables à son économie. La Chine entend contrôler un certain nombre de points névralgiques de ces futures routes : ports, aéroports, zones de fret, câbles de communication, autoroutes, électricité.

Ce projet a un objectif intérieur, assurer le développement de régions périphériques de la Chine en proie à des contestations religieuses ou politiques (Tibet, Xinjiang). Il vise également à assurer la maîtrise des routes commerciales et à ne pas être dépendant des États-Unis. En prévoyant de nombreux investissements au sein des pays concernés, la Chine entend aussi se constituer des alliés. Selon CNN, ce projet englobera 68 pays représentant 4,4 milliards d'habitants et 62 % du PIB mondial. Les routes européennes



devraient traverser le Kazakhstan, la Russie, la Biélorussie, la Pologne, l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Les cartes chinoises indiquent que ce projet ne se limite pas à l'Europe. Il englobe l'Afrique et le Moyen Orient. Depuis peu, les autorités évoquent également une route de la soie du Pacifique », une « route de la soie sur glace » qui traverse l'océan Arctique et une « route de la soie numérique » à travers le cyberspace.

La Chine finance une partie des investissements nécessaires à la bonne réalisation des routes mais demande aussi aux États d'y participer. Elle facilite les emprunts via la Banque Asiatique d'Investissement.

Cette initiative inquiète des pays comme l'Inde ou le Vietnam mais aussi les pays occidentaux. L'année dernière, le Secrétaire américain à la Défense, James Mattis, a déclaré que « aucun pays ne doit se mettre en position de dicter ». En janvier, Emmanuel Macron a averti que la BRI « ne peut pas être la voie d'une nouvelle hégémonie qui fera que les pays traversés deviendront des États vassaux ». Plusieurs États asiatiques ou d'Europe centrale craignent que l'activisme de la Chine soit lié au recul actuel des États-Unis. Les déclarations de Xi Jinping au 29^e Congrès du Parti communiste de 2017 renforcent cette défiance croissante. Il avait ainsi déclaré « *la Chine qui deviendra, en 2020, une société prospère globale, poursuivra sa modernisation socialiste, pour devenir d'ici le milieu du siècle une puissance mondiale de premier plan. Elle aura alors à guider la communauté internationale* ». Le Président Xi Jinping aime à mettre en avant « la solution chinoise » et « la nouvelle ère mondiale commence ». La Chine entend promouvoir un monde la coopération et de l'inclusion sous son autorité (concept de tianxia).

La Chine souhaite occuper toute la place dévolue à une grande puissance économique. À cette fin, le pays est de plus en plus présent à la fois dans le Pacifique mais aussi en Afrique avec notamment l'ouverture de bases militaires comme à Djibouti. Les dépenses militaires sont en forte hausse. Elles s'élèvent à plus de 215 milliards de dollars, ce qui permet à la Chine de disposer du deuxième budget militaire mondial derrière les États-Unis (611 milliards de dollars) et de devancer la Russie (69 milliards de dollar). Pour mémoire, le budget français est de 38 milliards de dollars (7^e rang mondial).

La culture et les médias sont les deux autres terrains sur lesquels la Chine entend également accroître son influence. 100 millions de personnes au-delà des frontières chinoises apprenaient en 2015 le mandarin contre 30 millions en 2006. Cet essor est lié au déploiement à l'échelle mondiale des Instituts Confucius qui ont pour principale mission l'enseignement de la langue chinoise. 500 instituts ont été ainsi créés dans 140 pays en moins de 15 ans dont 17 en France. Le poids de son réseau est désormais identique à celui de l'Alliance française qui compte 800 centres dans 132 pays. Il est supérieur à ceux du Goethe Institut et du British Council. Aux États-Unis, les Instituts Confucius ont été critiqués car ils sont accusés d'être des outils de propagande, voire d'espionnage. Plusieurs universités ont rompu leur partenariat avec les Instituts au nom de l'indépendance académique. Comme la Russie, la Chine a décidé de créer des réseaux d'information au sein des grands pays occidentaux ou émergents. Plus de 5 milliards de dollars sont consacrés chaque année à la constitution de ce réseau. Les agences de presse Xinhua (Chine Nouvelle) et CCTV (Télévision Centrale de Chine) disposent de plus de 170 bureaux à l'étranger. Des chaînes de télévision en langues



anglaise et française ont été créées. Des programmes en 46 langues sont diffusés. La Chine cible tout particulièrement l'Asie et l'Afrique.

Quarante ans après la décision de Deng Xia Ping de faire le pari de la libéralisation économique, la Chine est en voie de retrouver son rang de première puissance mondiale, trois siècles après l'avoir perdu. Une parenthèse occidentale est peut-être en train de se refermer. Dans le passé proche, le passage de témoin pour le titre de première puissance mondiale s'est effectué entre pays de même culture. Ce fut le cas entre le Royaume-Uni et les États-Unis. Avec la Chine, la situation est un peu différente. Ce pays n'est pas une démocratie. L'État et le parti communiste contrôlent puissamment la vie économique et la société civile. La cohabitation entre deux grandes puissances de nature différente, la Chine et les États-Unis, est-elle envisageable ou peut-elle dégénérer ? Les liens économiques et financiers sont-ils suffisamment forts pour empêcher une montée aux extrêmes ? Possible ! L'isolationnisme américain est-il un repli imposé par les circonstances ou un choix de long terme ? Est-il la manifestation d'un déclin ou un retour aux valeurs traditionnelles du pays ? En fonction de la réponse, la Chine aura plus ou moins de latitude pour élargir son influence. Elle pourrait néanmoins trouver sur sa route un autre grand pays d'Asie, l'Inde qui pourrait également prétendre au rang de 1^{ère} puissance mondiale à la fin du siècle.

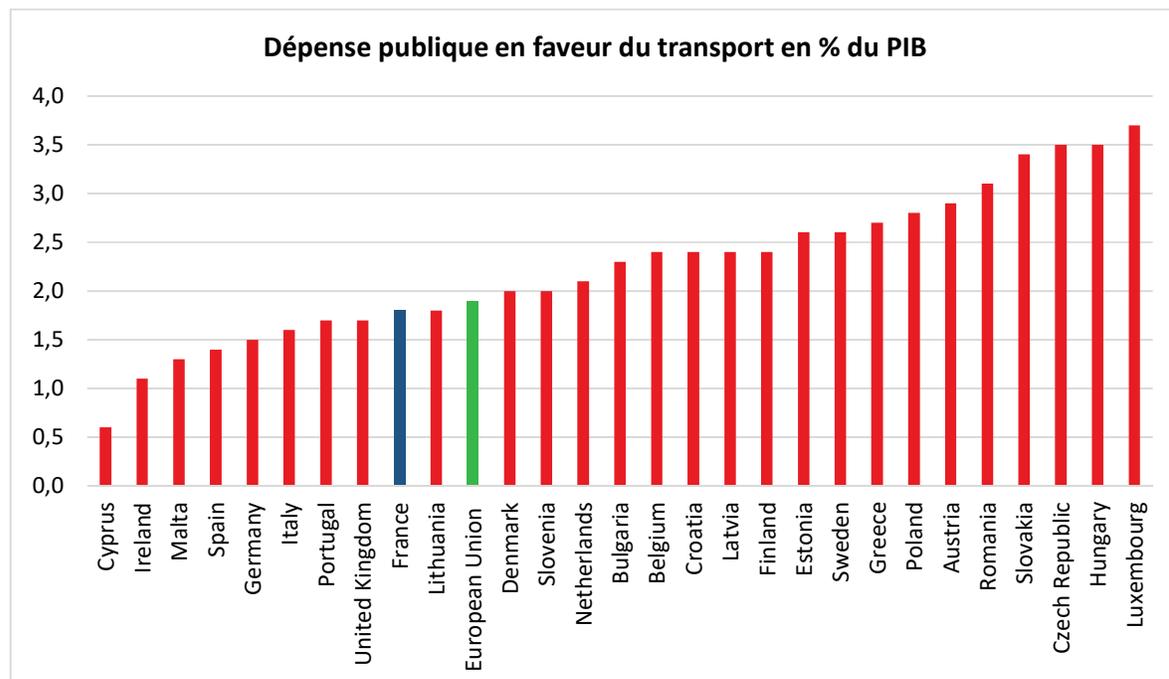


LE COIN DES GRAPHIQUES

Près de 2 % du PIB consacrés au transport au sein de l'Union européenne

En moyenne, au sein de l'Union européenne, les États consacrent 1,9 % de leur PIB aux transports. Le pourcentage le plus élevé se situait au Luxembourg (3,7 % du PIB), en Hongrie et en République tchèque (3,5 % chacun). En revanche, Chypre (0,6 %), l'Irlande (1,1 %) et Malte (1,2 %) étaient les trois plus faibles pays en termes de dépenses publiques de transport. La France se place juste en-dessous de la moyenne avec un taux de 1,8 %.

Les dépenses publiques de transport comprennent les dépenses d'administration, de réglementation, de construction et d'entretien des infrastructures de transport (y compris le transport routier, maritime, ferroviaire et aérien ainsi que toute infrastructure de transport de marchandises telles que les pipelines). Cela comprend également l'exploitation des sociétés de transport public classées dans le secteur des administrations publiques et les subventions ou aides à l'investissement accordées aux producteurs de marché pour exploiter les transports publics.



Source : Eurostat



LE COIN DE L'AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Samedi 8 septembre

En **Chine**, les résultats de la **balance commerciale** du mois d'août seront publiés.

Dimanche 9 septembre

Élections législatives en Suède

Au **Japon**, il faudra suivre **les résultats affinés su PIB du 2^e trimestre** ainsi que **les résultats de la balance commerciale** du mois de juillet.

Lundi 10 septembre

En **Chine**, il faudra regarder **l'indice des prix à la consommation** du mois d'août.

Au **Japon**, sera publiée **l'enquête « Economy Watchers » sur les conditions actuelles** du mois d'août.

En **France**, il faudra suivre **l'indicateur de conjoncture de la Banque de France et la 2^e projection pour la croissance** du 3^e trimestre.

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre le résultat de **la production industrielle** du mois de juillet. Sera également le résultat de **la balance commerciale** du mois de juillet.

Pour **la zone euro**, sera publié **l'indice Sentix sur la confiance des investisseurs**.

Mardi 11 septembre

Pour la **France**, sera communiqué le résultat de **l'emploi du 2^e trimestre**.

Pour le **Royaume-Uni**, sera connu **le taux de chômage** du mois d'août.

Pour **la zone euro**, seront rendues publiques **les enquêtes ZEW de septembre sur le sentiment économique et la situation courante**.

Pour l'**Allemagne**, sera publiée **l'enquête ZEW sur la situation courante** de septembre.

Pour **les États-Unis**, il faudra regarder **l'indice NFIB sur l'optimisme des affaires** du mois d'août.



Mercredi 12 septembre

En **Espagne**, l'**indice des prix** du mois d'août sera communiqué.

Pour **la zone euro**, sera connue **la variation de l'emploi** pour le 2^e trimestre.

En **Italie**, il faudra suivre **l'évolution de la production industrielle** de juillet.

Aux **États-Unis**, il faudra regarder **le Livre Beige de la FED**.

Jeudi 13 septembre

Réunion des ministres de l'Économie et des Finances de la zone euro.

En **France**, seront publiés **le taux d'inflation et les créations d'entreprise** pour le mois d'août.

En **Allemagne**, sera également communiqué **le taux d'inflation** du mois d'août.

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre **les décisions de la Banque centrale d'Angleterre sur les taux**.

La Banque Centrale Européenne se réunit avec **la fixation des taux à l'ordre du jour**.

Aux **États-Unis**, sera communiqué **le taux d'inflation** du mois d'août.

Vendredi 14 septembre

Pour **la Chine**, seront connus **la production industrielle, les ventes au détail et les investissements urbains** du mois d'août.

Au **Japon**, il faudra suivre **la production industrielle et le taux d'utilisation des capacités de production** du mois d'août.

En **Italie**, sera publié **le taux d'inflation** du mois d'août.

Pour **la zone euro**, seront communiqués **la balance commerciale de juillet et le coût du travail pour le 2^e trimestre**.

Aux États-Unis, seront connus **la production industrielle et le taux d'utilisation des capacités de production** du mois d'août ainsi que **l'indice de confiance des consommateurs Reuters/Michigan** de septembre. Sera également publié **le décompte des forages pétroliers US Baker Hughes**.

Samedi 15 septembre

En **Chine**, seront publiés **les prix de l'immobilier** d'août.



LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro	Royaume Uni
PIB <i>Mds d'euros 2017</i>	2288	3 263	1 717	1 164	11 169	2 324
PIB par tête en euros	34079	39404	28359	24999	32748	35189
Croissance du PIB en % mars 2018	2,2	2,3	1,4	2,9	2,5	1,2
Inflation en %- juillet 2018	2,6	2,1	1,9	2,3	2,1	2,5
Taux de chômage en %- juillet 2018	9,2	3,4	10,4	15,1	8,2	4,0
Dépenses publiques en %du PIB 2017	56,5	43,9	48,9	41,0	47,1	41,1
Solde public en %du PIB 2017	-2,6	+1,3	-2,3	-3,1	-0,9	-1,9
Dette publique en %du PIB 2017	97,0	64,1	131,8	98,3	88,8	86,6
Balance des paiements courants en %du PIB jan 2018	-0,4	8,0	2,7	1,9	3,6	-4,1
Échanges de biens en %du PIB -mars 2018	-2,6	7,6	2,8	-2,1	2,2	-7,6
Parts de marché à l'exportation en % 2017	3,1	8,3	2,9	1,8	26,1	2,5
variation depuis 1999 en %	-48,6	-17,9	-36,5	-11,8	-24,5	-50,0

Sources : Eurostat – Insee

La Lettre Économique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

CONTACT

Lorello Eco Data

7, rue Falguière • 75015 Paris
Tél. : 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36
phcrevel@lorello.fr • www.lorello.fr

ABONNEMENT

JE M'ABONNE À LA LETTRE ECO DE LORELLO ECODATA POUR UN AN

Conditions tarifaires

- Un abonné** : 1000 euros TTC les 52 numéros
- De 2 à 10 abonnés** : 1 500 euros TTC les 52 numéros

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service des abonnements

Mode de paiement

Par chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECO DATA

Par Virement bancaire : contacter LORELLO ECO DATA

Adresse de facturation

Nom

Prénom

Fonction :

Organisme :

Adresse :

.....

Code Postal : -----Ville :

Tél. :

E-mail :